

Présidée par : Bernard COLMANT

Présents : MM Michel VANNESTE- Michel CORNIAUX - Daniel SION - Didier BARDET - Daniel CHOMETTE - Jean Pierre CIESIELSKI – Freddy PLAYE

Réunion téléphonique restreinte du 06 octobre 2026

POUR EVITER DES DEPLACEMENTS INUTILES, IL EXISTE UN NUMERO D'ASTREINTE 03 59 08 59 77 ainsi qu'un mail : astreinte@lfhf.fff.fr

COUPE NIKE U18F

Rencontre VILLENEUVE D'ASCQ FEMININ – GPT FEMININ BCV LAON du 12/09/2026

Courriel de GPT FEMININ BCV LAON au service d'astreinte en date du 03/10/2026 à 11H43 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à VILLENEUVE D'ASCQ FEMININ

La commission déclare GPT FEMININ BCV LAON forfait.

VILLENEUVE D'ASCQ FEMININ – GPT FEMININ BCV LAON score 3 -0.

Amende de 100 euros à GPT FEMININ BCV LAON

VILLENEUVE D'ASCQ FEMININ qualifié

A l'exception des décisions à caractère disciplinaire qui relèvent des procédures particulières figurant au Règlement Disciplinaire, les clubs peuvent faire appel devant les organismes suivants qui jugent en dernier ressort :

- Organe d'appel de la Ligue régionale pour les décisions des Commissions régionales compétentes concernant les six premiers tours,

- à partir du 7^{ème} tour :

- Commission d'Appel de la Ligue du Football Amateur ou Commission Supérieure d'Appel pour les décisions des Commissions Centrales relevant de leur domaine de compétence.

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutefois, ils doivent être adressés dans les **deux jours francs** à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

COUPE DES HAUTS DE FRANCE FEMININE

Rencontre LILLE LOUVIERE ES – ROUBAIX WERVICQ RCF 2 du 04/10/2026

Courriel de LILLE LOUVIERE ES en date du 30/09/2026 à 07H44 informant qu'il ne pourra pas recevoir ROUBAIX WERVICQ RCF 2

La commission déclare LILLE LOUVIERE ES forfait.

PAGE N°1/2



LILLE LOUVIERE ES – ROUBAIX WERVICQ RCF 2 score 0 - 3.

Amende de 100 euros à LILLE LOUVIERE ES

ROUBAIX WERVICQ RCF 2 qualifié

Rencontre WAVRIN DON JS – GENECH ES du 04/10/2026

Absence de l'équipe de GENECH ES à l'heure du coup d'envoi,

La commission déclare GENECH ES forfait.

WAVRIN DON JS – GENECH ES score 3 - 0.

Amende de 200 euros à GENECH ES (aucune information 4 heures avant le début de la rencontre).

WAVRIN DON JS qualifié

Sauf cas exceptionnel, pour éviter les déplacements inutiles, il existe un mail et un numéro d'astreinte

Rencontre DOUAI SC – ENNEQUIN ES du 04/10/2026

Courriel de ENNEQUIN ES en date du 03/10/2026 à 12H38 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à DOUAI SC

La commission déclare ENNEQUIN ES forfait.

DOUAI SC – ENNEQUIN ES score 3 - 0.

Amende de 100 euros à ENNEQUIN ES

DOUAI SC qualifié

Sauf cas exceptionnel, pour éviter les déplacements inutiles, il existe un mail et un numéro d'astreinte

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de **7 jours** à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France).

Michel VANNESTE
Secrétaire de séance



Bernard COLMANT
Président de séance

